selon le Règlement sur les produits dangereux



Multivitamin Aqueous Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/04/2023 2.7 09/30/2023 4248877-00011 Date de la première parution: 05/06/2019

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Multivitamin Aqueous Formulation

Autres moyens d'identifica-

tion

Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournis- : Merck & Co., Inc

seur

Adresse : 126 E. Lincoln Avenue

Rahway, New Jersey U.S.A. 07065

Téléphone : +1-908-740-4000 Numéro de téléphone en cas : +1-908-423-6000

d'urgence

Adresse de courrier élec-

tronique

: EHSDATASTEWARD@merck.com

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : produit vétérinaire

Restrictions d'utilisation : Sans objet

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Éléments étiquette SGH

Pas de pictogramme de danger, pas de mot indicateur, pas de déclarations sur les risques, pas de déclarations sur la sécurité requis

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synon	No. CAS	Concentration (% w/w)
5'- (Hydrogénophosphate sodique) de riboflavine	Phosphate de riboflavine sodique	130-40-5	>= 0 - < 0.1 *
Chlorhydrate de pyridoxine	3,4- pyridinedi- méthanol, 5- hydroxy-6- méthyl-, chlor- hydrate de	58-56-0	>= 0 - < 0.1 *
Cyanocobalamine	Vitamine B12	68-19-9	>= 0 - < 0.1 *

selon le Règlement sur les produits dangereux



Multivitamin Aqueous Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/04/2023 2.7 09/30/2023 4248877-00011 Date de la première parution: 05/06/2019

SECTION 4. PREMIERS SOINS

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.

Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

En cas de contact avec la

peau

Laver à l'eau et au savon par précaution.

Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

En cas de contact avec les

veux

Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

Faire appel à une assistance médicale si de l'irritation se

développe et persiste.

En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.

Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

Protection pour les secour-

istes

Inconnu.

Aucune précaution particulière n'est requise pour les secour-

istes

Avis aux médecins : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée

Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique d'extinction

Moyens d'extinction in-

adéquats

Inconnu.

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

Une exposition aux produits de combustion peut être

dangereuse pour la santé.

Produits de combustion dan- :

gereux

Oxydes de carbone

Méthodes spécifiques d'ex-

tinction

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement immédiat.

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvéri-

sée.

Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de

l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.

Évacuer la zone.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

: Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors

de la lutte contre l'incendie.

Utiliser un équipement de protection personnelle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir

chapitre 8).

^{*} La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

selon le Règlement sur les produits dangereux



Multivitamin Aqueous Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/04/2023 09/30/2023 4248877-00011 Date de la première parution: 05/06/2019 2.7

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est

possible sans danger.

Éviter l'étalement sur une grande surface (p.e. par

confinement ou barrières à huile).

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne

peuvent pas être contenues.

Méthodes et matières pour le : confinement et le nettoyage

Absorber avec un absorbant inerte.

Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Nettoyer les substances restantes du déversement a l'aide

d'un absorbant approprié.

Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent

s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables. Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou

nationales.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Mesures d'ordre technique Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION

INDIVIDUELLE.

Ventilation locale/totale

Conseils pour une manipula-

tion sans danger

N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de

l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.

Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de

minimiser les rejets dans l'environnement.

Conditions de stockage

sures

Garder dans des contenants proprement étiquetés.

Entreposer en prenant en compte les particularités des

législations nationales.

Matières à éviter Ne pas stocker avec les types de produits suivants :

Oxydants forts

Gaz

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Con- centration admis- sible	Base
5'-(Hydrogénophosphate	130-40-5	TWA	100 ug/m3 (OEB	Interne

selon le Règlement sur les produits dangereux



Multivitamin Aqueous Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/04/2023 09/30/2023 4248877-00011 Date de la première parution: 05/06/2019 2.7

sodique) de riboflavine			2)	
Chlorhydrate de pyridoxine	58-56-0	TWA	OEB 3 (>= 10 <	Interne
			100 μg/m3)	
Cyanocobalamine	68-19-9	TWA	15 μg/m3 (OEB 3)	Interne
		limite	150 µg/100 cm2	Interne
		d'essuyage		

Mesures d'ordre tech-

nique

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits

Minimiser les concentrations d'exposition en milieu de travail.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est

normalement nécessaire.

Protection des mains

Remarques Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée. Protection des yeux

Porter les équipements de protection individuelle suivants:

Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du

Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le

produit.

Mesures d'hygiène Si une exposition aux produits chimiques est probable

pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage occulaire et des douches de sécurité proches du

lieu de travail.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant

l'utilisation.

Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect Solution aqueuse

Couleur rouge

Odeur caractéristique

Seuil de l'odeur Donnée non disponible

рΗ Donnée non disponible

Point de fusion/congélation 0°C

Point d'ébullition initial et in-

tervalle d'ébullition

100.5 °C

Point d'éclair Donnée non disponible

Taux d'évaporation Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) Sans objet

Inflammabilité (liquides) Sans objet

selon le Règlement sur les produits dangereux



Multivitamin Aqueous Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/04/2023 2.7 09/30/2023 4248877-00011 Date de la première parution: 05/06/2019

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inféri-

eure

Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : 1.01

Densité : Donnée non disponible

Solubilité

Solubilité dans l'eau : Donnée non disponible

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

Sans objet

Température d'auto-

inflammation

Donnée non disponible

Donnée non disponible

Température de décomposi-

tion

Viscosité

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un

oxydant.

poids moléculaire : Donnée non disponible

Taille des particules : Sans objet

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.

Stabilité chimique Possibilité de réactions dan-

FOSSIBILITE DE TEACTIONS DANS

gereuses

Stable dans des conditions normales.

Peut réagir avec les agents oxydants forts.

Tour rough avoo los agents oxydant

Conditions à éviter : Inconnu.
Produits incompatibles : Oxydants

Produits de décomposition

dangereux

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Multivitamin Aqueous Formulation

Version 2.7

Date de révision: 09/30/2023

Numéro de la FDS: 4248877-00011

Date de dernière parution: 04/04/2023 Date de la première parution: 05/06/2019

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

Inhalation

Contact avec la peau

Ingestion

Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

5'-(Hydrogénophosphate sodique) de riboflavine:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 20,000 mg/kg

Chlorhydrate de pyridoxine:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 4,000 mg/kg

Cyanocobalamine:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Chlorhydrate de pyridoxine:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésion/irritation grave des yeux

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Chlorhydrate de pyridoxine:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Multivitamin Aqueous Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/04/2023 2.7 09/30/2023 4248877-00011 Date de la première parution: 05/06/2019

Composants:

Chlorhydrate de pyridoxine:

Type d'essai : Essai de maximisation Voies d'exposition : Contact avec la peau

Espèce : Cobaye

Méthode : Directives du test 406 de l'OECD

Résultat : négatif

Mutagénécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

5'-(Hydrogénophosphate sodique) de riboflavine:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Méthode: Directives du test 471 de l'OECD

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro

Méthode: Directives du test 473 de l'OECD

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Chlorhydrate de pyridoxine:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Cyanocobalamine:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Chlorhydrate de pyridoxine:

Incidences sur le dé- : Type d'essai: Développement embryofœtal

veloppement fœtal Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Multivitamin Aqueous Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/04/2023 2.7 09/30/2023 4248877-00011 Date de la première parution: 05/06/2019

STOT - exposition répétée

Non répertorié selon les informations disponibles.

Toxicité à dose répétée

Composants:

5'-(Hydrogénophosphate sodique) de riboflavine:

Espèce : Rat

NOAEL : > 100 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 13 Sem.

Méthode : Directives du test 408 de l'OECD

Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

5'-(Hydrogénophosphate sodique) de riboflavine:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 64.3

mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 47.4 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Chlorhydrate de pyridoxine:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Cyanocobalamine:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 1 - 10

mg/l

Durée d'exposition: 14 jr

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

CE50 (Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)): > 10 - 100 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

selon le Règlement sur les produits dangereux



Multivitamin Aqueous Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/04/2023 2.7 09/30/2023 4248877-00011 Date de la première parution: 05/06/2019

tiques Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Toxicité pour les al- : CE50 (Champia parvula (algue marine)): > 0.1 - 1 mg/l

gues/plantes aquatiques Durée d'exposition: 72 h

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

EC10 (Lemna minor (Lenticule mineure)): > 0.1 - 1 mg/l

Durée d'exposition: 7 jr

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

NOEC (Danio rerio (poisson zèbre)): > 1 mg/l

Durée d'exposition: 16 jr

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 0.1 - 1 mg/l

Durée d'exposition: 28 jr

tiques (Toxicité chronique) Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Persistance et dégradabilité

Composants:

5'-(Hydrogénophosphate sodique) de riboflavine:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Chlorhydrate de pyridoxine:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Biodégradation: 94 % Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: Directives du test 301E de l'OECD

Potentiel bioaccumulatif

Composants:

5'-(Hydrogénophosphate sodique) de riboflavine:

Coefficient de partage (n- : log Pow: -0.651 octanol/eau) Remarques: Calcul

Chlorhydrate de pyridoxine:

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

log Pow: 4.32

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

selon le Règlement sur les produits dangereux



Multivitamin Aqueous Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/04/2023 2.7 09/30/2023 4248877-00011 Date de la première parution: 05/06/2019

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Ne pas rejeter les déchets à l'égout.

Éliminer le produit conformément avec la réglementation

locale en vigueur.

Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une

installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur

élimination ou recyclage.

Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Précautions spéciales pour les utilisateurs

Sans objet

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS : non établi(e)

DSL : non établi(e)

IECSC : non établi(e)

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

selon le Règlement sur les produits dangereux



Multivitamin Aqueous Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/04/2023 09/30/2023 4248877-00011 Date de la première parution: 05/06/2019 2.7

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN -Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérante; SDS -Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG -Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande: TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuse utilisées au travail

Sources des principales don- :

nées utilisées pour l'établissement de la fiche

signalétique

Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques,

http://echa.europa.eu/

Date de révision 09/30/2023 Format de la date mm/jj/aaaa

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les

selon le Règlement sur les produits dangereux



Multivitamin Aqueous Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/04/2023 2.7 09/30/2023 4248877-00011 Date de la première parution: 05/06/2019

recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F